

Image not found or type unknown



Allocation equivalent retraite

Par **chris**, le **05/05/2012** à **16:36**

Bonjour, rnil se trouve que j avai droit a l aer en etant au chomage. apres reclamation pole emploi ne ma versé qu une annee de retard alors qu elle aurai du revenir trois annees en arrieres. comment faire pour reclamé c es deux annees manquante? ai je besoin d un avocat ou part quel oragnise puis-je passé pour faire une reclamation en regle? s il est necessaire, je suis disponible pour vous fournir plus de details sur cette situation j espere que vous porterez un interet a mon probleme. merci de votre reponse. cordialement